



Conseil Municipal du 28 avril 2026

Rapport sur le budget primitif 2026

Ce rapport présente en synthèse l'équilibre du budget primitif 2026 pour le budget principal et les six budgets annexes de la commune.

Pour chacun des budgets concernés, la présentation est structurée en trois parties :

1. L'équilibre budgétaire
2. La section de fonctionnement (budgets M57) ou d'exploitation (budgets M4)
3. La section d'investissement.

La référence au budget 2025, quand ce dernier existe, correspond au budget total, c'est-à-dire le budget primitif 2025 plus la ou les décisions modificatives 2025 le cas échéant.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL

I. Equilibre du budget principal

I.1. Contexte général

Le budget principal est régi depuis 2022 par l'instruction budgétaire et comptable M57. Il n'est pas assujéti à TVA, sauf pour certains secteurs accessoires.

Le budget primitif 2026 du budget principal traduit une trajectoire de fonctionnement globalement maîtrisée, dans un contexte marqué par la hausse des charges de personnel liée à l'augmentation de la cotisation à la CNRACL et la recombposition de certaines ressources fiscales.

La section de fonctionnement progresse ainsi de 1,9%, avec des dépenses réelles en légère augmentation (+0,4%) et des recettes réelles quasi stables (-0,3%). Il en résulte une épargne contrainte, mais soutenue par le report à nouveau 2025 qui permet le renforcement du virement à la section d'investissement.

Dans ce cadre, la section d'investissement se replie après un exercice 2025 exceptionnel, tout en demeurant à un niveau élevé (57,7 M€), permettant de financer plus de 33 M€ de crédits nouveaux d'équipement, dont l'essentiel, en ce début de mandature, correspond à la poursuite des projets engagés.

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget principal est le suivant.

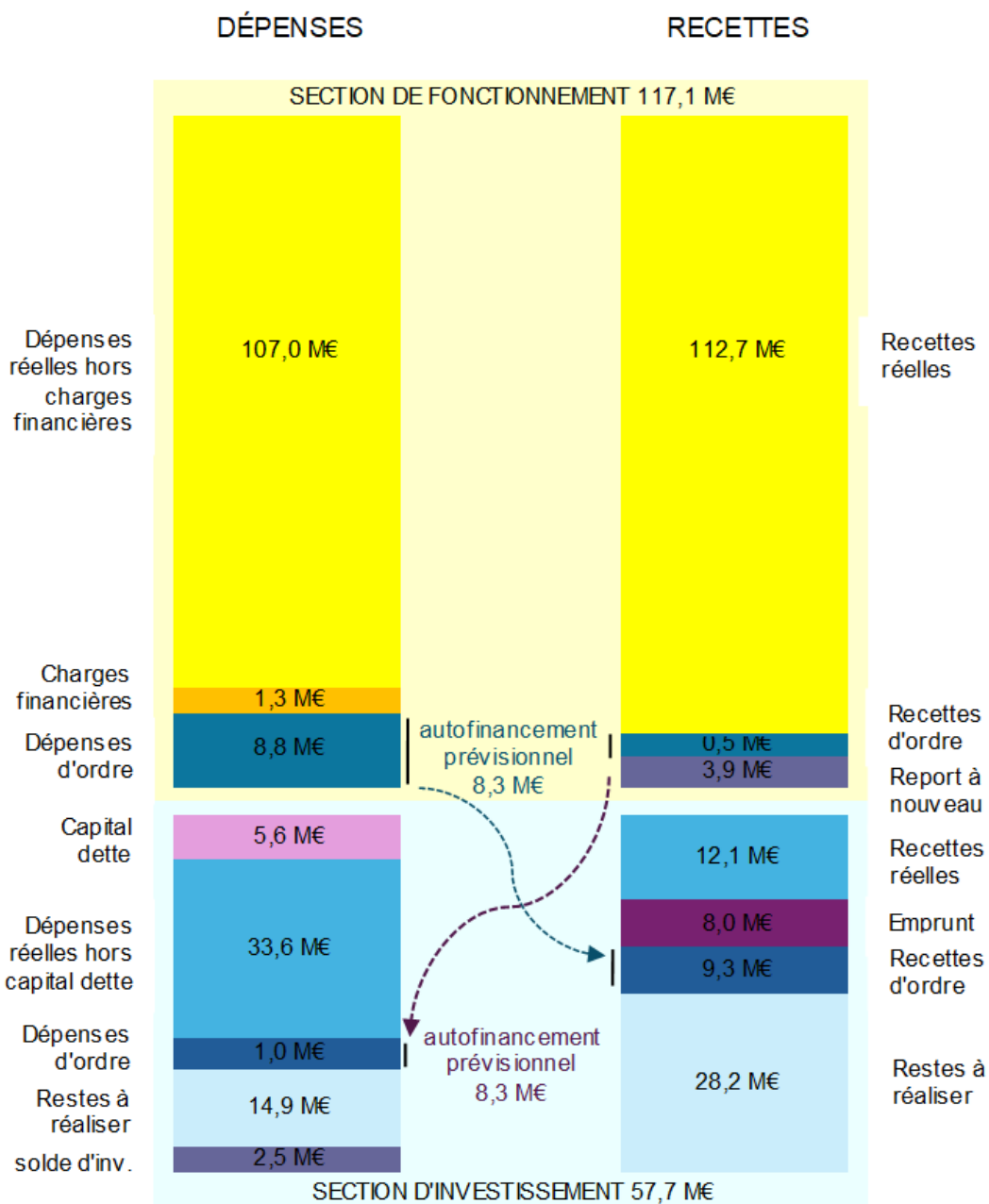
Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	117 081 103,00	113 209 103,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement n-1	-	3 872 000,00
Total de la section de fonctionnement	117 081 103,00	117 081 103,00

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	40 244 564,78	29 420 720,00
Restes à réaliser	14 910 521,35	28 240 434,00
Solde d'investissement n-1	2 506 067,87	-
Total de la section d'investissement	57 661 154,00	57 661 154,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	174 742 257,00	174 742 257,00

Le montant total du budget primitif 2026 s'élève, toutes opérations et sections confondues, à 174,7 M€, après 200,1 M€ en 2025, avec une section de fonctionnement en hausse à 117,1 M€ (114,9 M€ en 2025) et une section d'investissement en forte baisse à 57,7 M€ (85,2 M€ en 2025).

La présentation graphique du budget primitif en page suivante permet une vision globale de l'équilibre du budget principal 2026 et des montants consacrés à chaque grande catégorie de dépenses et recettes.



I.2. Evolution générale des dépenses et recettes de fonctionnement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	114 875 308,00	117 081 103,00	1,9 %
<i>dont dépenses réelles</i>	<i>107 837 719,00</i>	<i>108 299 750,00</i>	<i>0,4 %</i>
<i>dont dépenses d'ordre</i>	<i>7 037 589,00</i>	<i>8 781 353,00</i>	<i>24,8 %</i>
Recettes de fonctionnement de l'exercice	113 492 308,00	113 209 103,00	-0,2 %
<i>dont recettes réelles</i>	<i>113 046 058,00</i>	<i>112 662 103,00</i>	<i>-0,3 %</i>
<i>dont recettes d'ordre</i>	<i>446 250,00</i>	<i>547 000,00</i>	<i>22,6 %</i>
Résultat de fonctionnement positif reporté	1 383 000,00	3 872 000,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	114 875 308,00	117 081 103,00	1,9 %

La section de fonctionnement progresse de 1,9% au budget primitif 2026.

Les dépenses réelles s'élèvent à 108,300 M€ (+0,4%) et les recettes réelles à 112,662 M€ (-0,3%).

L'évolution globale s'explique donc pour l'essentiel par le report à nouveau 2025, qui vient renforcer l'autofinancement via le virement à la section d'investissement et se traduit par une hausse des opérations d'ordre.

Les opérations réelles évoluent faiblement : les dépenses progressent quand les recettes diminuent, ce qui réduit l'épargne, dans un contexte toutefois en grande partie conjoncturel.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	75 163 313,65	40 244 564,78	-46,5 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	2 767 011,71	14 910 521,35	
Solde d'investissement négatif reporté	7 260 187,64	2 506 067,87	
Total des dépenses d'investissement ment cumu	85 190 513,00	57 661 154,00	-32,3 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	73 556 159,00	29 420 720,00	-60,0 %
restes à réaliser recettes d'investissement	11 634 354,00	28 240 434,00	
Solde d'investissement positif reporté	-	-	
Total des recettes d'investissement ment cumulé	85 190 513,00	57 661 154,00	-32,3 %

Les masses de la section d'investissement sont en forte baisse par rapport à 2025.

Le budget 2025 portait en effet les opérations relatives aux opérations à passer avec l'AFPA, qui se retrouvent toutefois dans les restes à réaliser du budget 2026, un très haut niveau de dépenses d'équipement, qu'elles soient de maîtrise d'ouvrage communale ou transférée par la Métropole, et d'importantes opérations patrimoniales.

En 2026, la section d'investissement se normalise, tout en restant d'un niveau élevé avec plus de 33 M€ de crédits nouveaux pour les dépenses d'équipement.

I.4. Niveaux d'épargne et dette

En M€	BP 2026
Recettes réelles de fonctionnement	112,662
Dépenses réelles de fonctionnement	108,300
Epargne brute prévisionnelle	4,362
Report à nouveau	3,872
Autofinancement prév. au profit de la section d'investissement	8,234
Amortissement capital de la dette, net dette récupérable	5,550
Epargne nette	-1,188
Autofinancement prév. net au profit de la section d'investissement	2,684
Encours de dette 1/1/2026 (net dette récupérable, avec prêt relais)	50,190
Capacité de désendettement (ans)	11,5
Taux d'épargne brute	3,9%

Nota : les chiffres du remboursement en capital de la dette et de l'encours de dette sont nets de la dette récupérable

Conformément aux orientations budgétaires, l'épargne nette est négative avant prise en compte du report à nouveau de fonctionnement.

Au budget primitif, les ressources propres de la section d'investissement participeront ainsi à hauteur de 1,2 M€ au remboursement du capital de la dette.

Dans ces conditions, la capacité de désendettement (encours de la dette net de la dette récupérable au 1^{er} janvier divisé par l'épargne brute prévisionnelle hors report à nouveau) dépasse 11 ans au budget primitif 2026, avec une amélioration attendue en décision modificative puis en exécution.

II. Section de fonctionnement du budget principal : 117,081 M€

II.1. Evolution des dépenses de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	22 032 092,00	21 145 800,00	-4,0%
<i>dont fluides</i>	<i>5 368 000,00</i>	<i>4 876 500,00</i>	<i>-9,2%</i>
<i>dont alimentation</i>	<i>2 701 350,00</i>	<i>2 552 300,00</i>	<i>-5,5%</i>
Charges de personnel (012)	67 023 200,00	68 575 800,00	2,3%
Atténuations de produits (014)	1 613 450,00	808 000,00	-49,9%
<i>dont contribution au FPIC</i>	<i>468 191,00</i>	<i>600 000,00</i>	<i>28,2%</i>
<i>dont DILICO</i>	<i>946 259,00</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
Autres charges de gestion courante (65)	15 496 195,00	16 440 950,00	6,1%
<i>dont subventions aux régies et établ publics ville</i>	<i>7 236 900,00</i>	<i>7 869 800,00</i>	<i>8,7%</i>
<i>dont subventions aux assoc, CSP, ménages, entre</i>	<i>6 927 445,00</i>	<i>6 952 284,00</i>	<i>0,4%</i>
Total des dépenses de gestion des services	106 164 937,00	106 970 550,00	0,8%
Charges financières (66)	1 353 000,00	1 316 700,00	-2,7%
Charges spécifiques (67)	50 000,00	12 500,00	-75,0%
Dotations provisions et dépréciations (68)	269 782,00	0,00	-100,0%
Total des charges financières et spécifiques	1 672 782,00	1 329 200,00	-20,5%
Total des dépenses réelles	107 837 719,00	108 299 750,00	0,4%
Virement section d'investissement (023)	2 945 769,00	3 863 353,00	31,1%
Opér. d'ordre entre sections (042)	4 091 820,00	4 918 000,00	20,2%
Total des dépenses d'ordre	7 037 589,00	8 781 353,00	24,8%
Dépenses totales de fonctionnement	114 875 308,00	117 081 103,00	1,9%

a) Dépenses de gestion courante (+0,8%)

Les charges à caractère général (011) sont en baisse de 4%. Cette évolution traduit la poursuite de la baisse, désormais plus modérée, du prix de l'électricité, ainsi que la stabilisation des autres postes de dépenses courantes.

Les dépenses de personnel (012) progressent de 2,3% par rapport à 2025. Environ 60% de cette hausse provient de l'augmentation des cotisations patronales, principalement la CNRACL, le solde étant lié au glissement vieillesse technicité.

Les atténuations de produits (014) sont en forte baisse en 2026, du fait de la suppression du dispositif Dilico pour les communes, alors même que la contribution au FPIC reste en hausse.

Les autres charges de gestion courante (65) augmentent de 6,1%. Cette progression s'explique principalement par une contribution exceptionnelle de 594 k€ destinée à accompagner la fin d'exploitation de la régie du Nexus, dans la perspective de sa liquidation.

b) Charges financières et spécifiques (-20,5%)

Les charges financières (66) s'élèvent à 1,317 M€, en baisse d'environ 3%. Elles correspondent aux intérêts sur emprunts (1,207 M€) et aux intérêts sur lignes de trésorerie (0,110 M€).

Les charges spécifiques (67) restent liées aux provisions pour annulations de titres sur exercices antérieurs,

Les provisions (68) ne font l'objet d'aucun crédit nouveau au budget primitif. Les ajustements nécessaires seront effectués en décision modificative, notamment pour les créances irrécouvrables, une fois les informations consolidées avec le comptable public.

c) Dépenses d'ordre (+24,8%)

Les dépenses d'ordre traduisent la volonté de mobiliser les ressources de fonctionnement au service de l'investissement. Elles augmentent de 24,8% en 2026, sous l'effet du renforcement du virement à la section d'investissement (023) et des dotations aux amortissements (042).

II.2. Evolution des recettes de fonctionnement du budget principal

Recettes de fonctionnement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Atténuations de charges (013)	681 000,00	320 000,00	-53,0%
Produit services, domaines, ventes (70)	8 305 744,00	8 869 720,00	6,8%
Impôts et taxes (73)	57 983 417,00	57 647 793,00	-0,6%
<i>dont attribution de compensation</i>	<i>57 264 793,00</i>	<i>57 264 793,00</i>	<i>0,0%</i>
<i>dont dotation de solidarité communautaire</i>	<i>498 414,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100,0%</i>
<i>dont attribution FPIC</i>	<i>220 210,00</i>	<i>100 000,00</i>	<i>-54,6%</i>
Fiscalité locale (731)	37 157 540,00	37 181 182,00	0,1%
<i>dont produit fiscal 3 taxes</i>	<i>34 112 439,00</i>	<i>33 931 150,00</i>	<i>-0,5%</i>
<i>dont taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	<i>1 530 000,00</i>	<i>1 700 000,00</i>	<i>11,1%</i>
Dotations et participations (74)	7 686 806,00	7 540 915,00	-1,9%
<i>dont dotation globale de fonctionnement</i>	<i>621 050,00</i>	<i>689 084,00</i>	<i>11,0%</i>
<i>dont compensations fiscales</i>	<i>2 303 548,00</i>	<i>1 732 165,00</i>	<i>-24,8%</i>
Autres produits de gestion courante (75)	1 036 680,00	1 088 800,00	5,0%
Total des recettes de gestion des services	112 851 187,00	112 648 410,00	-0,2%
Produits financiers (76)	4 582,00	4 582,00	0,0%
Produits spécifiques (77)	5 000,00	5 000,00	0,0%
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	185 289,00	4 111,00	-97,8%
Total des recettes financières	194 871,00	13 693,00	-93,0%
Total des recettes réelles	113 046 058,00	112 662 103,00	-0,3%
Opér. d'ordre entre sections (042)	446 250,00	547 000,00	22,6%
Total des recettes d'ordre	446 250,00	547 000,00	22,6%
Recettes totales de fonctionnement	113 492 308,00	113 209 103,00	-0,2%
Report à nouveau	1 383 000,00	3 872 000,00	
Recettes totales de fonctionnement cumulées	114 875 308,00	117 081 103,00	1,9%

a) Recettes de gestion des services (-0,2%)

Les atténuations de charges (013) regroupent les remboursements sur rémunérations, cotisations sociales et achats.

Le produit des services (70) est en progression, principalement en raison des remboursements de personnel, auxquels s'ajoutent les remboursements de frais et les recettes issues des services proposés aux usagers.

La fiscalité (73 et 731) enregistre une baisse globale de 0,3%. Cette évolution résulte de la diminution des bases de foncier bâti industriel, de l'absence de dotation de solidarité communautaire au budget primitif 2026 et de la dernière année de garantie du FPIC. Les taux d'imposition communaux sont maintenus (22,75% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 53,43% pour le foncier bâti et 50,93% pour le foncier non bâti)

Les dotations et participations (74) sont en baisse, du fait de la forte diminution de la compensation de foncier bâti industriel engendrée par la contraction des bases plus la minoration décidée en loi de finances.

Les autres produits de gestion courante (75) - loyers, redevances et remboursements d'assurance - sont en légère augmentation.

b) Recettes financières (-93,0%)

Les produits financiers (76) sont constitués du remboursement par la Métropole des intérêts de la dette récupérable.

Les produits spécifiques (77) correspondent aux écritures relatives aux provisions pour annulations de mandats sur exercices antérieurs.

Les reprises sur provisions (78) sont limitées, au budget primitif, à la reprise sur les prêts du dispositif « Covid Résistance ». La reprise sur provision pour créances irrécouvrables interviendra en décision modificative, une fois les éléments nécessaires connus.

c) Recettes d'ordre (+22,6%)

Les recettes d'ordre entre sections (042) correspondent au transfert comptable vers la section de fonctionnement des subventions d'investissement.

III. Section d'investissement du budget principal : 57,661 M€

III.1. Evolution des dépenses d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	943 232,55	439 419,71	-53,4%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>495 000,00</i>	<i>160 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>448 232,55</i>	<i>279 419,71</i>	
Subventions d'équipement versées (204)	508 495,87	299 445,43	-41,1%
<i>dont AC d'investissement</i>	<i>18 326,00</i>	<i>18 326,00</i>	
<i>dont crédits nouveaux hors AC d'investissement</i>	<i>240 000,00</i>	<i>160 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>250 169,87</i>	<i>121 119,43</i>	
Immobilisations corporelles (21)	16 995 056,92	13 208 397,23	-22,3%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>14 927 347,63</i>	<i>11 013 038,78</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>2 067 709,29</i>	<i>2 195 358,45</i>	
Immobilisations en cours (23)	7 831 930,00	6 143 393,76	-21,6%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>7 831 930,00</i>	<i>6 128 100,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>15 293,76</i>	
Travaux d'office pour compte de tiers (45411)	40 000,00	40 000,00	0,0%
Opérations sous mandat (4581)	24 585 705,02	16 214 030,00	-34,1%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>24 585 705,02</i>	<i>16 100 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>114 030,00</i>	
Total des dépenses d'équipement	50 904 420,36	36 344 686,13	-28,6%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>48 138 308,65</i>	<i>33 619 464,78</i>	<i>-30,2%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>2 766 111,71</i>	<i>2 725 221,35</i>	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	4 850 000,00	4 850 000,00	0,0%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>4 850 000,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>4 850 000,00</i>	
Subventions d'investissement (13)	213 155,00	0,00	-100,0%
Emprunts et dettes assimilées (16)	12 569 900,00	12 906 900,00	2,7%
<i>dont remboursement en capital de la dette</i>	<i>5 199 000,00</i>	<i>5 563 600,00</i>	
<i>dont remboursement prêt relais</i>	<i>5 800 000,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>dont acq° échelonnée et avance sur cession</i>	<i>1 550 000,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>dont autres</i>	<i>20 000,00</i>	<i>10 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>900,00</i>	<i>7 333 300,00</i>	
Participations et créances rattachées (26)	61 600,00	0,00	-100,0%
Autres immobilisations financières (27)	269 000,00	6 500,00	-97,6%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>269 000,00</i>	<i>4 500,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>2 000,00</i>	
Total des dépenses financières	17 963 655,00	17 763 400,00	-1,1%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>17 962 755,00</i>	<i>5 578 100,00</i>	<i>-68,9%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>900,00</i>	<i>12 185 300,00</i>	
Total des dépenses réelles	68 868 075,36	54 108 086,13	-21,4%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>66 101 063,65</i>	<i>39 197 564,78</i>	<i>-40,7%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>2 767 011,71</i>	<i>14 910 521,35</i>	
Opér. d'ordre entre sections (040)	446 250,00	547 000,00	22,6%
Opérations patrimoniales (041)	8 616 000,00	500 000,00	-94,2%
Total des dépenses d'ordre	9 062 250,00	1 047 000,00	-88,4%
Dépenses totales d'investissement	77 930 325,36	55 155 086,13	-29,2%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>75 163 313,65</i>	<i>40 244 564,78</i>	<i>-46,5%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>2 767 011,71</i>	<i>14 910 521,35</i>	
Solde d'investissement reporté	7 260 187,64	2 506 067,87	
Dépenses totales d'investissement cumulées:	85 190 513,00	57 661 154,00	-32,3%

Hors solde d'investissement, les dépenses totales d'investissement diminuent de 29%, et de 47% pour les crédits nouveaux (hors restes à réaliser). Pour les dépenses réelles, l'évolution est de -21%, dont -41% sur les crédits nouveaux.

Les variations indiquées ci-après concernent les crédits nouveaux, hors restes à réaliser.

a) Les dépenses d'équipement -30,2%

Les immobilisations incorporelles (20) concernent les logiciels et diverses études.

Les subventions d'équipement (204) retracent les aides aux façades (150 k€) et les engagements existants pour les véhicules électriques (10 k€).

Les immobilisations corporelles (21) et les travaux en cours (23) se répartissent entre opérations en autorisations de programme et opérations hors autorisations de programme.

D'une part, 11,4 M€ de crédits d'équipement, soit près des deux tiers des crédits de ces chapitres (donc hors opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, évoquées dans les opérations sous mandat), sont gérés en autorisations de programme.

Ils concernent :

- le pôle social Edilys (3,5 M€)
- le programme « Sports et loisirs 2022 » (espace de réalité virtuelle, 0,1 M€)
- le programme « Équipements et bâtiments publics 2023 » (marché global de performance énergétique, 3,8 M€ ; chenil municipal des Maurettes, 1,3 M€ ; transfert des services techniques municipaux, 0,3 M€)
- le programme « Sports, éducation et loisirs 2023 » (club house du CEC, 0,9 M€)
- les programmes « Équipement des services 2024 » (0,4 M€) et « Équipement des services 2025 » (1,0 M€)
- le programme « Équipements socio-culturels et bâtiments publics 2025 » (aménagement des bâtiments, 0,2 M€).

D'autre part, les crédits hors autorisations de programme concernent l'équipement des services et les projets déjà engagés, notamment la mise aux normes des sanitaires du collège Savary, la base nautique de l'Olivier, l'éclairage et la gestion des tennis de la plaine Davini, la vidéoprotection ainsi que divers travaux sur les bâtiments et aménagements, pour un total de 1,9 M€.

S'y ajoutent 2,5 M€ pour la climatisation des groupes scolaires et 0,3 M€ pour les sirènes d'alerte à la population.

Les opérations pour compte de tiers (4541) concernent une provision pour travaux effectués d'office.

Les opérations sous mandat (4581) comptabilisent les opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole. Elles sont gérées en autorisation de programme, avec les crédits de paiement suivants pour 2026 :

- Théâtre de l'Olivier 10 M€ ;
- Parc urbain (2022-4) 1 M€ ;
- Domaine de Conclué (2022-5) 5,1 M€.

b) Les dépenses financières -68,9%

Il s'agit des emprunts et dettes (16), qui concernent à titre principal le remboursement en capital de l'annuité de la dette (5,563 M€), ainsi que les remboursements des cautions perçues (2 k€) et la régularisation des remboursements d'un prêt du dispositif « Covid résistance » (3 k€).

c) Les dépenses d'ordre -88,4%

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections en investissement (040) sont le symétrique des recettes d'ordre de transfert entre sections de la section de fonctionnement (transfert des subventions d'investissement à la section de fonctionnement).

Les opérations patrimoniales (041) concernent les écritures relatives aux avances sur marchés, cessions et acquisitions gratuites, ainsi qu'aux transferts entre certains comptes de l'actif.

III.2. Evolution des recettes d'investissement du budget principal

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Subventions d'investissement (13)	9 118 168,00	5 654 634,00	-38,0%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>3 883 814,00</i>	<i>3 420 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>5 234 354,00</i>	<i>2 234 634,00</i>	
Emprunts et dettes assimilées (16)	12 400 000,00	15 000 000,00	21,0%
<i>dont emprunts nouveaux</i>	<i>7 000 000,00</i>	<i>8 000 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>5 400 000,00</i>	<i>7 000 000,00</i>	
Immobilisations corporelles (21)	265 000,00	0,00	-100,0%
Immobilisations en cours (23)	779 000,00	0,00	-100,0%
Travaux d'office pour compte de tiers (45412)	40 000,00	40 000,00	0,0%
Opérations sous mandat (4582)	19 732 712,10	4 546 178,00	-77,0%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>19 732 712,10</i>	<i>4 541 990,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>4 188,00</i>	
Total des recettes d'équipement	42 334 880,10	25 240 812,00	-40,4%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>31 700 526,10</i>	<i>16 001 990,00</i>	<i>-49,5%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>10 634 354,00</i>	<i>9 238 822,00</i>	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	6 313 425,90	3 884 481,00	-38,5%
<i>dont réserves</i>	<i>3 246 244,51</i>	<i>734 481,39</i>	
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 000,00	10 000,00	100,0%
Autres immobilisations financières (27)	1 256 393,00	1 346 503,00	7,2%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>256 393,00</i>	<i>172 896,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 173 607,00</i>	
Produits cessions d'immobilisations (024)	19 627 225,00	17 898 005,00	-8,8%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>19 627 225,00</i>	<i>70 000,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>17 828 005,00</i>	
Total des recettes financières	27 202 043,90	23 138 989,00	-14,9%
<i>dont crédits nouveaux compris réserves</i>	<i>26 202 043,90</i>	<i>4 137 377,00</i>	<i>-84,2%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>19 001 612,00</i>	
Total des recettes réelles	69 536 924,00	48 379 801,00	-30,4%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>57 902 570,00</i>	<i>20 139 367,00</i>	<i>-65,2%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>11 634 354,00</i>	<i>28 240 434,00</i>	
Virement de la section de foncion. (021)	2 945 769,00	3 863 353,00	31,1%
Opér. d'ordre entre sections (040)	4 091 820,00	4 918 000,00	20,2%
Opérations patrimoniales (041)	8 616 000,00	500 000,00	-94,2%
Recettes d'ordre	15 653 589,00	9 281 353,00	-40,7%
Recettes totales d'investissement	85 190 513,00	57 661 154,00	-32,3%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>73 556 159,00</i>	<i>29 420 720,00</i>	<i>-60,0%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>11 634 354,00</i>	<i>28 240 434,00</i>	

A l'instar des dépenses, les recettes totales d'investissement enregistrent une forte baisse, avec une diminution de 32% au total et de 60% pour les crédits nouveaux, après un budget 2025 exceptionnel marqué par un niveau très élevé de cessions immobilières et d'avances liées aux opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole.

Les évolutions décrites ci-après portent sur les crédits nouveaux, hors restes à réaliser.

a) Les recettes d'équipement -49,5%

Les subventions d'investissement (13) regroupent les concours financiers attendus sur les principaux projets (MGPE, pôle social des Echoppes, club house du CEC, chenil, façades, travaux sur les crèches).

Les emprunts et dettes (16) correspondent au financement de long terme des investissements de l'exercice. En 2026, une part de 2,5 M€ est spécifiquement dédiée aux travaux de climatisation dans les groupes scolaires.

Les opérations pour compte de tiers (45) retracent, d'une part, le remboursement des travaux effectués d'office, à hauteur des montants inscrits en dépenses d'investissement, et, d'autre part, les avances versées par la Métropole au titre des opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage. Ces dernières prennent en compte l'excédent comptabilisé fin 2025, soit 11,558 M€.

b) Les recettes financières -84,2%

Les dotations et réserves (10) comprennent l'affectation en réserves pour 0,734 M€, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour 2,750 M€ et la taxe d'aménagement pour 0,4 M€.

Les emprunts et dettes (16) incluent 10 k€ de cautions perçues par la commune.

Les autres immobilisations financières (27) retracent plusieurs mouvements : le remboursement technique d'avances par les régies du Deven et du Nexus (150 k€) ; le capital de la dette récupérable auprès de la Métropole (13 k€) ; le remboursement des cautions versées (2 k€) ; les opérations de régularisation et de solde du dispositif de prêts « Covid résistance » (9 k€).

Les cessions d'immobilisations (024) sont de faible ampleur, avec un montant prévisionnel de 70 k€.

c) Les recettes d'ordre -40,7%

Les recettes d'ordre de transfert entre sections sont le pendant des dépenses d'ordre correspondantes sur la section de fonctionnement. Elles constatent les dotations aux amortissements des immobilisations (040) et le virement de la section de fonctionnement (021).

Les recettes des opérations patrimoniales (041) constituent la contrepartie en recettes des opérations patrimoniales prévues en dépenses (avances sur marchés, mouvements sur actifs).

III.3. Financement de la section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement du budget primitif 2026, hors restes à réaliser et hors remboursement en capital de l'annuité de la dette, sont les suivantes (en millions d'euros).

Dépenses réelles d'inv. hors annuité en M€	BP 2026 hors ràr
Dépenses d'équipement	33,620
<i>Dépenses directes d'équipement</i>	17,188
<i>Dépenses indirectes (subv versées, ACI)</i>	0,178
<i>Opérations pour cpte de tiers (dép)</i>	16,254
Dép financières d'inv. hors annuité	0,015
Dép d'inv hors annuité en capital	33,635

Leur financement est assuré par l'autofinancement net du remboursement en capital de la dette (cf I.4.), les ressources propres, les remboursements de la Métropole, les subventions et l'emprunt d'équilibre.

Financement de l'investissement en M€	BP 2026 hors ràr
Autofinancement net (hors dette récupérable)	2,671
Ressources propres d'investissement (RPI)	14,95
<i>FCTVA</i>	2,750
<i>Produits des cessions</i>	0,070
<i>Diverses RPI</i>	0,573
<i>Réserves et excédent sur affectation</i>	11,558
Opérations pour compte de tiers (rec)	4,582
Subventions, divers	3,430
Emprunt	8,000
Total recettes d'investissement	33,635

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

I. Equilibre du budget annexe de la régie des agents

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M57. Il n'est pas assujéti à TVA.

Le financement du service repose principalement sur la subvention de la commune, portée à 680 k€, la section d'investissement, limitée, étant couverte par la reprise du solde d'investissement 2025.

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget annexe est le suivant.

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	800 846,15	787 800,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement n-1	-	13 046,15
Total de la section de fonctionnement	800 846,15	800 846,15

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	12 959,50	687,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement n-1	-	12 272,50
Total de la section d'investissement	12 959,50	12 959,50

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	813 805,65	813 805,65

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes de fonctionnement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	757 121,00	800 846,15	6 %
Total dépenses de fonctionnement	757 121,00	800 846,15	6 %
Recettes de fonctionnement de l'exercice	750 000,00	787 800,00	5 %
Résultat de fonctionnement positif reporté	7 121,00	13 046,15	
Total recettes de fonctionnement cumulées	757 121,00	800 846,15	6 %

Le budget 2026 sera en légère progression, compte tenu d'une augmentation de la charge du personnel mis à disposition de la régie.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	12 329,08	12 959,50	5 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	935,70	0,00	
Total des dépenses d'investissement ment	13 264,78	12 959,50	-2 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	2 077,00	687,00	-67 %
restes à réaliser recettes d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement positif reporté	11 187,78	12 272,50	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	13 264,78	12 959,50	-2 %

Les montants sont peu significatifs et dépendent principalement de l'exécution de l'année précédente qui vient en tendance majorer le solde d'investissement reporté.

II. Section de fonctionnement du budget annexe de la régie des agents

II.1. Evolution des dépenses de fonctionnement du budget annexe

Dépenses de fonctionnement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	215 300,00	215 300,00	0 %
Charges de personnel (012)	110 000,00	170 000,00	55 %
Autres charges de gestion courante (65)	429 000,00	414 500,00	-3 %
Charges spécifiques (67)	821,00	512,15	-38 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 000,00	534,00	-73 %
Dépenses totales	757 121,00	800 846,15	6 %

La section de fonctionnement est en légère augmentation, avec une stabilité sur les achats (billetterie, locations, organisation de l'arbre de Noël), une augmentation des charges de personnel qui sera à confirmer au regard de l'évolution de l'organigramme de la régie, et un léger ajustement de la prévision pour les aides et participations compte tenu du réalisé 2025.

Les opérations d'ordre concernent la dotation aux amortissements des immobilisations.

II.2. Evolution des recettes de fonctionnement du budget annexe

Recettes de fonctionnement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	100 000,00	107 500,00	8 %
Dotations et participations (74)	650 000,00	680 300,00	5 %
Recettes totales	750 000,00	787 800,00	5 %
Résultat de fonctionnement reporté	7 121,00	13 046,15	

Les recettes des bénéficiaires (chapitre 70) sont prévues en cohérence avec le réalisé 2025.

L'équilibre du service est assuré par la subvention de la commune qui, compte tenu de l'évolution des charges, s'élève en prévision à 680 k€.

III. Section d'investissement du budget annexe de la régie des agents

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	13 264,78	12 959,50	-2 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>12 329,08</i>	<i>12 959,50</i>	<i>5 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>935,70</i>	<i>0,00</i>	
Dépenses totales	13 264,78	12 959,50	-2 %

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	77,00	153,00	99 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 000,00	534,00	-73 %
Recettes totales	2 077,00	687,00	-67 %
Solde d'investissement positif reporté	11 187,78	12 272,50	

La section d'investissement est financée majoritairement par la reprise du solde d'investissement 2025 (12 272,50 €), le fonds de compensation de la TVA (chapitre 10) et l'amortissement des immobilisations (chapitre 040) étant marginaux. Une provision de 13 k€ est inscrite en dépenses d'équipement.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

I. Equilibre du budget annexe des transports

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie municipale des transports est régi par l'instruction budgétaire et comptable M43. Il est assujéti à TVA et, à ce titre, les mouvements sont comptabilisés HT.

La section d'exploitation progresse d'environ 13% sous l'effet des charges de personnel, tandis qu'aucun investissement nouveau n'est programmé, comme en 2025.

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	607 810,24	587 500,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1	-	20 310,24
Total de la section d'exploitation	607 810,24	607 810,24

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Solde d'investissement n-1	0,00	0,00
Total de la section d'investissement	0,00	0,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	607 810,24	607 810,24

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	539 170,34	607 810,24	13 %
Total dépenses d'exploitation	539 170,34	607 810,24	13 %
Recettes d'exploitation de l'exercice	538 000,00	587 500,00	9 %
Résultat d'exploitation positif reporté	1 170,34	20 310,24	
Total recettes d'exploitation cumulées	539 170,34	607 810,24	13 %

La section d'exploitation est en hausse de 13%, compte tenu de l'augmentation de la charge de personnel affecté à la régie.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En l'absence d'investissements nouveaux et compte tenu du terme des amortissements des biens de la régie, aucun crédit n'est prévu en section d'investissement, comme en 2025.

II. Section d'exploitation du budget annexe des transports

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	156 500,00	156 500,00	0 %
Charges de personnel (012)	381 000,00	450 000,00	18 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 000,00	1 310,24	31 %
Charges exceptionnelles/spécifiques (67)	670,34	0,00	-100 %
Dépenses totales	539 170,34	607 810,24	13 %

Les charges à caractère général sont stables. Elles portent principalement sur les postes carburant, locations et maintenance des bus.

La hausse des dépenses de personnel s'explique par l'affectation à la régie d'un agent supplémentaire.

Comme évoqué supra, il n'y plus d'écritures d'amortissement depuis 2025.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dotations et participations (74)	538 000,00	587 500,00	9 %
Recettes totales	538 000,00	587 500,00	9 %
Résultat d'exploitation reporté	1 170,34	20 310,24	

La subvention de la commune constitue la seule recette du service. Elle évolue moins vite que les charges, compte tenu d'un report à nouveau plus élevé qu'en 2025, ce qui permet de limiter la hausse de la subvention.

III. Section d'investissement du budget annexe des transports

Néant.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

I. Equilibre du budget annexe des pompes funèbres

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à la TVA et, à ce titre, les mouvements sont comptabilisés HT.

Les dépenses d'exploitation sont quasi stables à l'exception du virement à la section d'investissement destiné à couvrir les crédits d'investissement relatifs au remplacement d'un corbillard.

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	1 147 552,05	1 003 400,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1	-	144 152,05
Total de la section d'exploitation	1 147 552,05	1 147 552,05

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	242 000,00	314 663,08
Restes à réaliser	0,00	0,00
Solde d'investissement n-1	72 663,08	-
Total de la section d'investissement	314 663,08	314 663,08

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	1 462 215,13	1 462 215,13

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	1 089 282,10	1 147 552,05	5 %
Total dépenses d'exploitation	1 089 282,10	1 147 552,05	5 %
Recettes d'exploitation de l'exercice	1 083 073,00	1 003 400,00	-7 %
Résultat d'exploitation positif reporté	6 209,10	144 152,05	
Total recettes d'exploitation cumulées	1 089 282,10	1 147 552,05	5 %

Les charges prévisionnelles progressent de 5%, compte tenu du besoin de financement prévisionnel de la section d'investissement, couvert par un prélèvement sur la section d'exploitation financé par le report à nouveau 2025.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	168 700,00	242 000,00	43 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	1 000,00	0,00	
Solde d'investissement négatif reporté	127 434,33	72 663,08	
Total des dépenses d'investissement ment cumulées	297 134,33	314 663,08	6 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	209 305,33	314 663,08	50 %
restes à réaliser recettes d'investissement	87 829,00	0,00	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	297 134,33	314 663,08	6 %

L'évolution s'explique par l'inscription de crédits nouveaux en dépenses d'équipement, tandis que le solde d'investissement de l'exercice précédent se normalise avec la perception, en 2025, du solde de la subvention pour la chambre funéraire.

I.4. Niveaux d'épargne

Les niveaux d'épargne et d'autofinancement prévisionnel et les ratios correspondants sont les suivants au budget primitif 2026.

Epargne de gestion en €	53 048
Epargne brute en €	39 448
Capacité d'autofinancement brute en €	183 600
Epargne nette en €	-73 652
Capacité d'autofinancement nette en €	70 500
Encours de dette 1/1/2026 en €	583 542
Capacité de désenttement (ans)	14,8
Taux d'épargne brute	4,2%

La capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) ressort à un niveau élevé au budget primitif 2026, mais devrait s'améliorer en exécution grâce à la baisse de l'encours de dette.

Celui-ci s'établirait ainsi à 470 499 € fin 2026, après un remboursement en capital de 113 043 €, ce qui conduirait à un ratio de désendettement inférieur à 12 ans, sur la base des prévisions actuelles d'épargne brute.

Ce ratio pourrait s'améliorer si, comme c'est fréquemment le cas, l'épargne brute réalisée se révélait supérieure à la prévision.

II. Section d'exploitation du budget annexe des pompes funèbres

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	356 619,10	340 100,00	-5 %
Charges de personnel (012)	535 000,00	548 000,00	2 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 300,00	3 852,05	196 %
Charges financières (66)	15 900,00	13 100,00	-18 %
Charges exceptionnelles/spécifiques (67)	250,00	500,00	100 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	11 513,00	0,00	-100 %
Virement section d'investissement (023)	73 200,00	148 000,00	102 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	95 500,00	94 000,00	-2 %
Dépenses totales	1 089 282,10	1 147 552,05	5 %

Il n'y a pas, en montant, d'évolution significative des dépenses réelles. Les crédits pour l'actualisation de la provision pour créances irrécouvrables (chapitre 68) seront inscrits, en dépenses comme en recettes (chapitre 78), en décision modificative, après connaissance des informations nécessaires.

Les opérations d'ordre (chapitres 042 et 023) intègrent l'amortissement des installations et équipements et le virement à la section d'investissement, ce dernier étant en forte progression au regard du besoin de financement de la section d'investissement.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	780 000,00	740 000,00	-5 %
Dotations et participations (74)	240 000,00	205 000,00	-15 %
Reprises sur provisions et dépréciations (78)	4 673,00	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	58 400,00	58 400,00	0 %
Recettes totales	1 083 073,00	1 003 400,00	-7 %
Résultat d'exploitation reporté	6 209,10	144 152,05	

En 2025, les recettes du service (chapitre 70) ont été dynamiques avec 789 k€ sur 12 mois. Pour 2026, il est anticipé un montant de 740 k€.

Compte tenu des contraintes d'organisation du service et du poids du financement de la nouvelle chambre funéraire, une prise en charge par la commune sous la forme d'une subvention est prévue à hauteur de 205 k€ (chapitre 74), conformément à l'article L2224-2 du CGCT.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) concernent le transfert des subventions d'investissement à la section d'exploitation.

III. Section d'investissement du budget annexe des pompes funèbres

III.1. Evolution des dépenses d'investissement du budget annexe

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	1 000,00	70 500,00	6950 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>0,00</i>	<i>70 500,00</i>	<i>NS</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100 %</i>
Emprunts et dettes assimilées (16)	110 300,00	113 100,00	3 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	58 400,00	58 400,00	0 %
Dépenses totales	169 700,00	242 000,00	43 %
Solde d'investissement reporté	127 434,33	72 663,08	

Les dépenses d'équipement (chapitre 21) concernent l'achat d'un corbillard en remplacement d'un existant, en fin de vie, et une provision pour divers matériels.

L'emprunt étant à échéances constantes, le capital remboursé augmente chaque année (chapitre 16).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) concernent le transfert des subventions d'investissement.

III.2. Evolution des recettes d'investissement du budget annexe

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	40 605,33	72 663,08	79 %
Subventions d'investissement (13)	87 829,00	0,00	-100 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>87 829,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100 %</i>
Virement de la section d'exploitation (021)	73 200,00	148 000,00	102 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	95 500,00	94 000,00	-2 %
Recettes totales	297 134,33	314 663,08	6 %

Les recettes réelles concernent l'affectation en réserves (chapitre 10).

Les opérations d'ordre (chapitres 021 et 040) constituent la contrepartie de la section d'exploitation, voir II.1 chapitres 042 et 023.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE REGIE DU BOWLING MUNICIPAL D'ISTRES

I. Equilibre du budget annexe du bowling

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à la TVA et, à ce titre, les mouvements sont comptabilisés hors taxes. Dans ce cadre, le budget primitif 2026 assure un équilibre conforme à l'instruction M4, tout en préservant la capacité d'investissement et d'adaptation du service (reprise partielle des activités de la régie du Nexus, renouvellement des équipements).

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	565 651,70	423 000,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1	-	142 651,70
Total de la section d'exploitation	565 651,70	565 651,70

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	54 966,20	52 600,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Solde d'investissement n-1	-	2 366,20
Total de la section d'investissement	54 966,20	54 966,20

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	620 617,90	620 617,90

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	452 281,80	565 651,70	25 %
Total dépenses d'exploitation	452 281,80	565 651,70	25 %
Recettes d'exploitation de l'exercice	422 000,00	423 000,00	0 %
Résultat d'exploitation positif reporté	30 281,80	142 651,70	
Total recettes d'exploitation cumulées	452 281,80	565 651,70	25 %

Les masses prévisionnelles de la section d'exploitation sont en augmentation significative par rapport au budget 2025, du fait principalement d'un fort excédent 2025.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	22 000,00	54 966,20	150 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	15 440,00	0,00	
Solde d'investissement négatif reporté	5 844,30	-	
Total des dépenses d'investissement ment cumulées	43 284,30	54 966,20	27 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	43 284,30	52 600,00	22 %
restes à réaliser recettes d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement positif reporté	-	2 366,20	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	43 284,30	54 966,20	27 %

En investissement, les enveloppes du budget 2026 sont en progression, avec le changement du système de gestion des pistes et des encaissements ainsi que des crédits rehaussés pour la consignation des boissons.

II. Section d'exploitation du budget annexe du bowling

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	176 000,00	194 700,00	11 %
Charges de personnel (012)	264 000,00	222 000,00	-16 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 400,00	121 351,70	8568 %
Charges exceptionnelles/spécifiques (67)	881,80	0,00	-100 %
Virement section d'investissement (023)	1 750,00	18 500,00	957 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	8 250,00	9 100,00	10 %
Dépenses totales	452 281,80	565 651,70	25 %

Les dépenses réelles sont en augmentation de 22%, l'excédent d'exploitation 2025 étant équilibré par une provision au chapitre 65, qui pourra si nécessaire participer à financer les charges reprises de la régie du Nexus à la fin de son exploitation, outre les 41 k€ de charges nouvelles inscrits aux chapitres 011 et 012. Les charges de personnel restent toutefois en baisse, avec la charge d'un agent titulaire en moins.

Pour les dépenses d'ordre, la dotation aux amortissements (chapitre 042) est quasi stable alors que le virement à la section d'investissement (chapitre 023) est inscrit à hauteur du besoin de financement des investissements prévisionnels.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	410 000,00	410 000,00	0 %
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	13 000,00	8 %
Recettes totales	422 000,00	423 000,00	0 %
Résultat d'exploitation reporté	30 281,80	142 651,70	

La prévision de chiffre d'affaires n'est pas revalorisée, après une très bonne année 2025. Elle sera actualisée, si nécessaire, en fonction de la dynamique de l'activité et des modalités de la reprise partielle des activités de la régie du Nexus.

Les autres produits de gestion courante enregistrent la location des emplacements pour les appareils de jeux.

III. Section d'investissement du budget annexe du bowling

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	0,00	10 000,00	NS
Immobilisations corporelles (21)	25 440,00	19 966,20	-22 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>10 000,00</i>	<i>19 966,20</i>	<i>100 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>15 440,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100 %</i>
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	25 000,00	108 %
Dépenses totales	37 440,00	54 966,20	47 %
Solde d'investissement reporté	5 844,30	-	

Les dépenses d'équipement concernent le logiciel et les matériels de gestion des pistes et des caisses ainsi qu'une provision pour de petits équipements.

Les autres immobilisations financières (chapitre 27) correspondent aux consignations versées lors des achats de boissons.

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	21 284,30	0,00	NS
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	25 000,00	108 %
Virement de la section d'exploitation (021)	1 750,00	18 500,00	957 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	8 250,00	9 100,00	10 %
Recettes totales	43 284,30	52 600,00	22 %
Solde d'investissement reporté	-	2 366,20	

Les recettes de l'exercice concernent en opérations d'ordre le virement de la section d'exploitation et l'amortissement des immobilisations et en opérations réelles les remboursements des consignations versées sur boissons (chapitre 27).

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE NOUVELLE REGIE MUNICIPALE DU CENTRE EQUESTRE DU DEVEN (INTEGRANT LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA COMMUNE)

I. Equilibre du budget annexe du Deven

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la nouvelle régie municipale du centre équestre du Deven retrace, en M4 et en régime TVA, l'activité de ce service public industriel et commercial.

Après un premier exercice complet en 2025 marqué par un déficit d'exploitation et un déficit cumulé de 12 k€, les prévisions 2026 font apparaître un niveau de charges d'exploitation supérieur aux produits propres du service. Dans le respect des règles applicables aux services publics industriels et commerciaux, il est proposé d'attribuer à la régie, au titre de l'exercice 2026, une subvention exceptionnelle de fonctionnement fondée sur le 1° du deuxième alinéa de l'article L2224-2 du code général des collectivités territoriales, au regard des contraintes particulières de fonctionnement supportées par le service.

Cette subvention, d'un montant de 107 900 €, est inscrite en recette d'exploitation au chapitre 74 du budget annexe. Elle permet de rétablir l'équilibre de la section d'exploitation du budget annexe de la régie du centre équestre du Deven, conformément aux règles applicables aux services publics industriels et commerciaux. Le budget primitif 2026 du budget annexe se présente ainsi en équilibre en dépenses et en recettes d'exploitation.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	597 853,89	609 400,00
<i>dont subvention exceptionnelle</i>		<i>107 900,00</i>
Restes à réaliser	-	-
Résultat d'exploitation n-1	11 546,11	-
Total de la section d'exploitation	609 400,00	609 400,00

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	163 840,67	48 000,00
Restes à réaliser	17 000,00	-
Solde d'investissement n-1	-	132 840,67
Total de la section d'investissement	180 840,67	180 840,67

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	790 240,67	790 240,67

La comparaison entre les budgets 2025 et 2026 est affectée par deux éléments principaux :

- en 2025, le budget de la régie a comptabilisé certaines opérations relatives à 2024, dans le cadre de la liquidation de l'ex régie le Deven ;
- en 2026, les charges à caractère général communes aux activités équestres sont, sauf exception, directement ventilées entre la commune (activités relevant d'un service public administratif) et la régie (service public industriel et commercial), alors qu'en 2025 la commune remboursait à la régie une quote-part de ces charges.

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	841 329,07	597 853,89	-29 %
Résultat d'exploitation négatif reporté	-	11 546,11	
Total dépenses d'exploitation	841 329,07	609 400,00	-28 %
Recettes d'exploitation de l'exercice	670 620,00	609 400,00	-9 %
Résultat d'exploitation positif reporté	170 709,07	-	
Total recettes d'exploitation cumulées	841 329,07	609 400,00	-28 %

En 2025, le report à nouveau était fortement positif, en raison du résultat 2024 de l'ex régie du centre équestre le Deven. Compte tenu du déficit d'exploitation 2025, ce report à nouveau devient négatif.

Les charges et produits de l'exercice sont globalement en diminution, du fait de la fin des remboursements par la commune d'une quote-part des charges communes, comme indiqué précédemment. Dans ce contexte, et au regard des contraintes particulières de fonctionnement supportées par le service, une subvention exceptionnelle de la commune est inscrite en recettes d'exploitation.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	192 044,89	163 840,67	-15 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	-	17 000,00	
Total des dépenses d'investissement ment cumulées	192 044,89	180 840,67	-6 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	148 200,00	48 000,00	-68 %
Solde d'investissement positif reporté	43 844,89	132 840,67	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	192 044,89	180 840,67	-6 %

Le niveau des dépenses d'équipement reste proche de 2025, avec un financement majoritaire par le solde d'investissement résultant du versement de la dotation initiale de la régie.

II. Section d'exploitation du budget annexe du Deven

II.1. Dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Charges à caractère général (011)	474 200,00	327 600,00	-31 %
Charges de personnel (012)	200 200,00	208 000,00	4 %
Autres charges de gestion courante (65)	6 329,07	13 753,89	117 %
Charges exceptionnelles/spécifiques (67)	12 400,00	1 000,00	-92 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	105 000,00	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	43 200,00	47 500,00	10 %
Dépenses totales	841 329,07	597 853,89	-29 %
Résultat d'exploitation reporté		11 546,11	

Les dépenses réelles prévisionnelles (chapitre 011 à 67) s'élèvent à 550 k€.

Les principaux postes concernent les charges à caractère général (achats et prestations relatifs au cheptel, contrats de prestations, locations) ainsi que le personnel mis à disposition de la régie par la commune pour l'exploitation du service.

A périmètre constant, les crédits du chapitre 011 sont quasi stables, une fois neutralisés les crédits 2025 correspondant au remboursement par la commune des charges relevant du SPA.

Conformément aux orientations budgétaires, les évolutions de la comptabilité M4 en 2026 modifient la définition du chapitre 67, avec un report partiel sur le chapitre 65.

A ce stade, aucune nécessité particulière de constituer ou de compléter une provision pour charges (chapitre 68) n'a été identifiée pour 2026.

Les dotations aux amortissements sont prévues en opérations d'ordre au chapitre 042, qui comprend également des crédits pour la cession d'immobilisations.

II.2. Recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Atténuations de charges (013)	4 700,00	0,00	-100 %
Produit services, domaines, ventes (70)	576 740,00	475 000,00	-18 %
Dotations et participations (74)	0,00	107 900,00	NS
Autres produits de gestion courante (75)	23 480,00	16 000,00	-32 %
Produits exceptionnels/spécifiques (77)	55 200,00	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	10 500,00	10 500,00	0 %
Recettes totales	670 620,00	609 400,00	-9 %
Résultat d'exploitation reporté	170 709,07		

Le chapitre 70 retrace désormais uniquement le chiffre d'affaires, le remboursement par le budget principal d'une quote-part des charges communes n'étant plus prévu en 2026. L'évaluation du chiffre d'affaires repose sur le réalisé 2025 et des actions engagées en matière de formations.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) enregistrent le produit des cessions, désormais retracé à ce chapitre et non plus au chapitre 77, conformément aux évolutions de la comptabilité M4.

Les recettes d'exploitation intègrent également une subvention exceptionnelle de fonctionnement de la commune, inscrite au chapitre 74, au titre des contraintes particulières de fonctionnement supportées par le service.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) correspondent au transfert à la section d'exploitation de subventions d'investissement relatives aux immobilisations de la régie.

III. Section d'investissement du budget annexe du Deven

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	76 544,89	95 340,67	25 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>76 544,89</i>	<i>78 340,67</i>	<i>2 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>-</i>	<i>17 000,00</i>	<i>NS</i>
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00	75 000,00	-29 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	10 500,00	10 500,00	0 %
Dépenses totales	192 044,89	180 840,67	-6 %

Un montant de 78 k€ est inscrit au chapitre 21 pour divers investissements, notamment l'achat d'équidés, de matériel roulant et de différents équipements.

Le chapitre 16 retrace 500 € destinés au remboursement des cautions de locations de salle et le remboursement partiel de l'avance budgétaire versée au titre de la dotation initiale de la régie (74,5 k€ sur 105 k€). Ce remboursement reste théorique et sera décidé en fonction des résultats de la régie et de sa trésorerie.

Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 040) sont la contrepartie de celles évoquées en II.2.

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026	Evol°
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00	500,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	43 200,00	47 500,00	10 %
Recettes totales	148 200,00	48 000,00	-68 %
Solde d'investissement reporté	43 844,89	132 840,67	

Les recettes de l'exercice correspondant aux opérations d'ordre du chapitre 040 traduisent les amortissements des immobilisations et les cessions.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE REGIE DU NEXUS

I. Equilibre du budget annexe du Nexus

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie du Nexus, créé par délibération du 20 février 2025, est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à TVA.

La régie du Nexus présente un déficit structurel, avec 265 k€ de charges pour seulement 11 k€ de chiffre d'affaires en 2025, soit un résultat d'exploitation de -254 k€.

En 2026, le budget primitif est construit sur une exploitation infra-annuelle jusqu'en septembre au plus tard.

La commune prévoit une participation exceptionnelle de 594 k€, destinée à couvrir le déficit 2025 et la quasi-totalité des charges d'exploitation 2026, conformément à l'article L2224-2 du CGCT, dans la perspective de la liquidation de la régie et du transfert partiel de ses activités vers la régie du bowling.

L'équilibre du budget primitif 2026 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	355 000,00	609 237,63
Restes à réaliser	-	-
Résultat d'exploitation n-1	254 237,63	-
Total de la section d'exploitation	609 237,63	609 237,63

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	75 000,00	0,00
Restes à réaliser	-	-
Solde d'investissement n-1	-	75 000,00
Total de la section d'investissement	75 000,00	75 000,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	684 237,63	684 237,63

II. Section d'exploitation du budget annexe du Nexus

II.1. Dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026
Charges à caractère général (011)	199 200,00	179 000,00
Charges de personnel (012)	202 000,00	175 000,00
Autres charges de gestion courante (65)	500,00	1 000,00
Dépenses totales	401 700,00	355 000,00
Résultat d'exploitation reporté	-	254 237,63

Les charges à caractère général concernent à titre principal l'électricité, le loyer prévisionnel, qui sera fixé dans la délibération relative à la fin de la régie, la maintenance des équipements et le nettoyage.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont relatives au personnel mis à disposition en vue de l'exploitation de la régie jusqu'à son terme.

Il n'y a pas sur 2025 de dépenses d'ordre compte tenu de l'absence d'investissements propres de la régie.

Le déficit d'exploitation 2025 s'élève à 254 k€ et s'ajoute à la charge de l'exercice.

II.2. Recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2025	BP 2026
Produit services, domaines, ventes (70)	401 700,00	15 237,63
Dotations et participations (74)	0,00	594 000,00
Recettes totales	401 700,00	609 237,63

Le chapitre 70 correspond au chiffre d'affaires prévisionnel sur la période d'activité.

La contribution de la commune à la régie est prévue au chapitre 74 et s'élève, au regard des hypothèses de calendrier et d'activités retenues, à 594 k€. Cette contribution fait l'objet d'une délibération spécifique, sur le fondement des contraintes engendrées par la liquidation de la régie.

III. Section d'investissement du budget annexe du Nexus

Dépenses d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées (16)	75 000,00	75 000,00
Dépenses totales	75 000,00	75 000,00

Recettes d'investissement en €	Budget 2025	BP 2026
Emprunts et dettes assimilées (16)	75 000,00	0,00
Recettes totales	75 000,00	0,00
Solde d'investissement reporté	-	75 000,00

Le chapitre 16 correspond au remboursement théorique de l'avance budgétaire prévue dans la dotation initiale de la régie.
